

MARS 2018
7^e édition

MOT DE L'ÉQUIPE

Nous sommes fiers de vous présenter cette septième édition du bulletin d'information de Mine Canadian Malartic (MCM).

Les derniers mois de l'année 2017 nous ont permis de présenter à la population le Projet souterrain Odyssey et d'avancer les travaux du Projet Extension Malartic de façon à rencontrer les échéanciers initiaux.

En regardant tout le chemin parcouru, nous constatons l'ampleur des défis que la mine a su relever dans la dernière année. Les résultats plus que positifs qui en ont émané sont évocateurs pour l'avenir de MCM et sa cohabitation avec la communauté.

Nous sommes fiers de notre bilan et nous entendons poursuivre nos façons de faire afin d'assurer la pérennité de nos opérations et de contribuer au-delà de la mine.

Bonne lecture.



Serge Blais
SERGE BLAIS
Directeur général



Josée Plouffe
JOSÉE PLOUFFE
Directrice communications
et relations avec le milieu

PROJET EXTENSION MALARTIC

› AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de construction de la déviation de la route 117 sont arrêtés temporairement pour la période hivernale. Cependant, plusieurs autres travaux continuent d'avancer dans le cadre du Projet Extension Malartic (PEM). Voici une mise à jour :

TRAVAUX RÉALISÉS :

› Mise en service du pont temporaire

Le pont temporaire est entré en fonction le 18 janvier 2018. La mise en service constitue une grande étape de réalisation pour le PEM, car le pont est un axe névralgique important pour la poursuite des travaux. Celui-ci nous permet d'accéder, depuis nos opérations au sud de la route 117, au secteur des travaux situé du côté nord, et ce, sans causer d'entrave à la circulation.



› Construction d'une nouvelle conduite de Gaz Métro longeant la déviation de la route 117

La conduite de gaz naturel devait être déplacée, car son positionnement interférait avec l'extension de la fosse Canadian Malartic. Ces travaux étaient nécessaires afin de relocaliser la conduite le long de la déviation de la route 117. Elle est maintenant en service.

› Installation de drains verticaux et de surcharges sur le futur tronçon de la route 117

Ces travaux, réalisés à l'automne dernier, visaient à accélérer la consolidation du sol avant d'y construire la route.

TRAVAUX EN COURS :

› Travaux de décapage

Les travaux de décapage du mort-terrain pour l'exploitation de la future fosse se poursuivent. En date du 11 février 2018, plus de 1,2 million de mètres cubes ont été décapés.

› Remblaiement de la fosse Buckshot et de l'effondrement Barnat

Tel que s'était engagée MCM à le faire, ces deux dépressions seront complètement remblayées afin de restaurer les deux sites et d'assurer la sécurité des usagers du territoire. Le remblaiement a débuté le 18 janvier dernier en simultané avec la mise en service du pont temporaire.

TRAVAUX À VENIR :

› Construction d'une nouvelle ligne aérienne de câblodistribution et d'énergie longeant le tracé de la déviation de la route 117

Comme les infrastructures aériennes actuelles interfèrent avec l'extension de la fosse Canadian Malartic, ces travaux seront réalisés d'ici la fin de l'hiver afin de relocaliser la ligne aérienne de câblodistribution le long de la déviation de la route 117.

› Déboisement

Du déboisement sera effectué dans le secteur de la fosse Jeffrey, soit dans le secteur à l'est de la halde à stérile.



GUIDE DE COHABITATION

➤ PÉRIODE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME DE COMPENSATION

La période d'inscription au Programme de compensation pour l'année 2017 a débuté le 8 janvier dernier. Vous pouvez déposer dès maintenant votre **formulaire de demande de compensation** dûment complété ainsi que vos pièces justificatives au :

Local de relations avec la communauté de la mine Canadian Malartic, situé au 650, rue Royale, Malartic

Les heures d'ouverture du local sont les suivantes :



Lundi : 8 h 30 à 16 h 30

Mardi : 8 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 18 h 30

Jeudi : 8 h 30 à 18 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

IMPORTANT : chaque citoyen désirant recevoir sa compensation doit s'inscrire en remplissant le formulaire, et ce même s'il s'est déjà inscrit au Programme de compensation l'an dernier.

La date limite pour s'inscrire est le 30 mars 2018.

Pour les résidents de la zone A seulement

Veillez noter que le cabinet d'avocats représentant l'action collective a porté en appel le jugement de la Cour supérieure nous autorisant à continuer d'offrir des compensations aux résidents du quartier sud de Malartic. Cette situation oblige Mine Canadian Malartic à suspendre le programme de compensation pour une durée indéterminée dans le quartier sud (zone A). À noter que les sommes déjà prévues dans le cadre de l'application du Guide ont été réservées. Vous serez tenus informés des développements.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe des relations avec la communauté.

819 757-2225 poste 3425

Le formulaire de demande de compensation est disponible sous l'onglet Document du site internet **communaute.canadianmalartic.com** ou directement à notre bureau des relations avec la communauté.

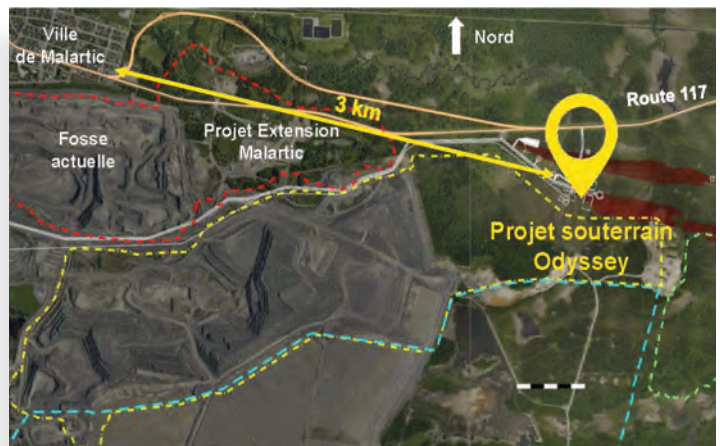
PROJET SOUTERRAIN ODYSSEY

MCM a tenu un café rencontre en décembre dernier afin de présenter à la population le Projet souterrain Odyssey (PSO). S'il est autorisé, le PSO consistera en l'exploitation en profondeur de deux zones minéralisées à proximité de la fosse actuelle et dont les travaux préparatoires pourraient débuter dès cette année par la construction d'une rampe d'accès.

Le café rencontre visait à informer et consulter les citoyens sur le projet et à leur permettre de discuter avec des personnes-ressources et des experts ciblés présents au sein de six stations d'information. Les sujets abordés ont été *les eaux souterraines et de surface, la qualité de l'air, l'ambiance sonore et les vibrations*. Une cinquantaine de participants ont ainsi partagé leurs perceptions quant aux impacts appréhendés et aux mesures d'atténuation envisagées. Ils ont également pu exprimer leur questionnement et indiquer quels moyens d'information ils préféraient.



Le café rencontre s'est tenu au Club de l'âge d'Or de Malartic le 13 décembre dernier.

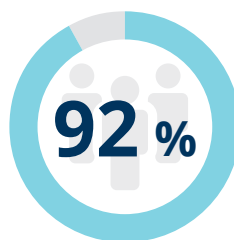


Carte du Projet souterrain Odyssey

Principales préoccupations

Certaines précisions ont été demandées au niveau de la poussière et des émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour ce qui est des poussières et autres particules émises, les mesures en place ont été présentées afin de rassurer les participants. Ensuite, MCM a indiqué qu'elle travaille à la mise en place d'un système de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES répondant aux exigences de l'initiative *Vers un développement minier durable* de l'Association minière du Canada.

Malgré les mesures d'atténuation envisagées et expliquées lors des présentations et le fait que la modélisation démontre que le PSO n'entraînera pas d'effet supplémentaire significatif sur le rabattement de la nappe phréatique, quelques participants sont demeurés quelque peu préoccupés à ce sujet. MCM demeure confiante que le Programme de suivi régional des niveaux d'eau déjà en place ainsi que les engagements liés aux impacts potentiels permettront de répondre adéquatement aux impacts possibles.



des participants se sont dits rassurés au sujet des mesures d'atténuation présentées tout en suggérant d'autres mesures possibles qui seront analysées par l'équipe de MCM.

MCM s'est engagée à user de la même rigueur pour le Projet souterrain Odyssey que pour les opérations actuelles de la fosse quant à :



LA QUALITÉ
DE L'AIR



LE CLIMAT
SONORE



LES SAUTAGES
ET VIBRATIONS

FONDS ESSOR CANADIAN MALARTIC

FECM
FONDS ESSOR CANADIAN
MALARTIC

Le Fonds vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce à la promotion et au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel.

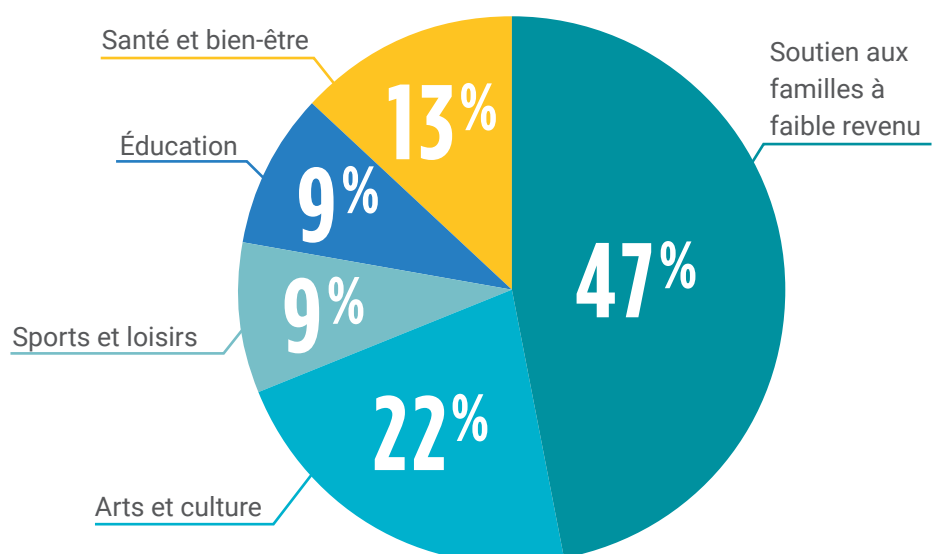
Nous invitons les organismes souhaitant déposer une demande de financement auprès du Fonds Essor Canadian Malartic, à remplir le formulaire disponible au communaute.canadianmalartic.com et à acheminer celui-ci à l'adresse courriel suivante : jmongrain@canadianmalartic.com

Au cours des six prochains mois, le conseil d'administration du FECM se réunira à deux reprises pour évaluer les demandes reçues.

Date limite pour transmettre la demande de financement*	Date de rencontre du C.A. pour l'analyse des dossiers
25 AVRIL 2018	9 MAI 2018
22 AOÛT 2018	5 SEPTEMBRE 2018

* À noter que les dossiers transmis après la date limite pour le dépôt des demandes de financement seront traités à la prochaine rencontre du C.A.

**Contributions
communautaires
du FECM en 2017 :
215 222 \$**





DONS ET COMMANDITES

Dans le cadre de notre engagement visant à stimuler la croissance de Malartic, nous poursuivons nos efforts en investissant localement dans plusieurs créneaux tels que la formation, l'éducation, la santé, la culture et le sport. Pour faire une demande de don ou de commandite, veuillez compléter le formulaire requis et disponible dans la section *Implication communautaire* à l'adresse suivante : communaute.canadianmalartic.com

Une fois complété, nous vous invitons à nous le faire parvenir à l'adresse donsetcommandites@canadianmalartic.com

Voici les dates fixées au cours des prochains mois pour déposer votre demande :

▶ **27 MARS 2018**

▶ **28 AVRIL 2018**

▶ **29 MAI 2018**

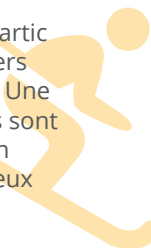
IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

- ▶ Mine Canadian Malartic est heureuse d'avoir offert 125 cartes cadeaux d'IGA Demers d'un montant de 25 \$ chacune au Comptoir alimentaire de Malartic afin de les ajouter dans les Paniers de Noël 2017. Nous félicitons toute l'équipe du Comptoir alimentaire pour leur généreux travail.



Sur la photo, de gauche à droite, Linda Lacoste et Mélanie Guay, représentantes du Comptoir alimentaire de Malartic en compagnie de Cindy Brousseau, au centre, conseillère aux relations avec la communauté.

- ▶ En août 2017, MCM a procédé au bilan de la phase 4 de la démarche de co-construction en tenant une épluchette de blé d'Inde au marché public de Malartic. À cette occasion, les participants se sont vus remettre un coupon échangeable pour des bulbes de tulipes. Dans la même veine, MCM a remis un lot de 3 000 bulbes à la Ville de Malartic afin d'embellir les espaces publics de la municipalité. Il s'agit d'une initiative menée conjointement avec notre partenaire Home Hardware.
- ▶ Tous les samedis de cet hiver, le Club Optimiste de Malartic offre en collaboration avec MCM, le transport gratuit vers le Mont-Vidéo à partir de Rivière-Héva jusqu'à Val-d'Or. Une belle façon d'encourager l'activité physique. Les skieurs sont invités à visiter la page Facebook du Club Optimiste afin de vérifier d'éventuels changements à l'horaire et les lieux d'embarquement.





NOTRE ÉQUIPE EN ACTION

Une importante délégation de MCM a participé pour la première fois, en novembre dernier, au Salon sur les meilleures pratiques d'affaires, organisé par le Mouvement québécois de la qualité. Nos collègues ont ainsi animé le kiosque qui avait pour thème **Virage Lean**, une méthode de production visant l'efficacité, portant sur l'implantation du principe de l'amélioration continue minière.



De gauche à droite, Vincent Gozdz, Benoit Carrier, Serge Arsenault, Luc Turcotte, Josie Mongrain, François Dubois, Si'mhamed Benmiloud et Steve Therriault. Absents sur la photo, Sylvain Ouellette et Louis Brisson.

BILAN 2017

Pour une deuxième année consécutive, nous avons rendu public le bilan environnemental, économique et social de nos activités.

Ces résultats positifs sont le fruit du travail de toute notre équipe qui, jour après jour, priorise la santé et la sécurité au travail ainsi que le respect de l'environnement et de la communauté dans l'ensemble de nos activités.

Visionner le bilan disponible sur la page d'accueil de notre site internet communautaire.

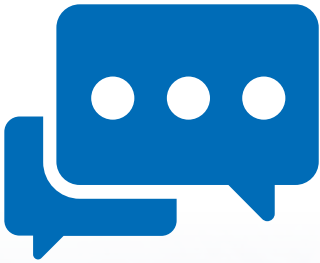


Un groupe d'employés de MCM a participé au barrage routier au profit du Centre de prévention du suicide de Malartic, le 8 février dernier. Les automobilistes ont fait preuve d'une grande générosité alors que la collecte a permis d'amasser 4 675 \$, dépassant largement l'objectif fixé de 3 500 \$. Merci à tous !



Photo : Carol Perry

Des employés de MCM ont fait partie de la quarantaine de conférenciers qui ont participé à la journée carrières de l'École secondaire Le Tremplin de Malartic. Pierre-Marc Gagné, Sylvain Belliard, Christian Roy, François Paquette, Daniel Gosselin, Josée Bisson, Stéphanie Boudreau, Alain Grenier, Josiane Lachance-Gagné et Benoît Landreville ont partagé leurs expériences et échangé sur leur métier.



SAVIEZ-VOUS QUE ?

- ▶ Parmi les mesures d'atténuation mises en pratique sur le site de nos opérations figure l'arrêt progressif et complet des équipements lors de l'approche de la norme relative à l'ambiance sonore ou à la qualité de l'air. Près de 26 678 heures d'arrêt d'équipements ont été comptabilisées en 2017. Afin d'arriver à atteindre nos objectifs de rendement, nous continuons d'optimiser nos activités en maximisant nos opérations au moment opportun, tout en nous assurant de respecter les normes en vigueur.
- ▶ Dans le cadre des travaux du Projet Extension Malartic, **MCM utilise aussi un logiciel de suivi du bruit en temps réel.** Il est lié aux stations acoustiques mobiles et permet à l'équipe de chantier de mesurer les niveaux acoustiques des opérations. Ainsi, lorsque le niveau de bruit augmente, des actions correctives sont automatiquement mises en place.
- ▶ Vous pouvez consulter et obtenir **une copie de la Politique de résolution des préoccupations des plaintes** au local de relations avec la communauté.



**COMITÉ
D'ÉCHANGES
ET DE SUIVI**
Canadian Malartic



Le Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (CES-CM) est un lieu privilégié d'échanges entre MCM et la communauté dans le but de favoriser une cohabitation harmonieuse à Malartic. Au total, 16 membres composent le CES-CM. Ils sont issus de différents milieux : société civile, environnement, sociocommunautaire, municipal, économique, santé et services sociaux, récréotouristique et éducation. Des personnes-ressources sont également présentes selon les besoins du CES-CM.

À ce jour, une visite du chantier du Projet Extension Malartic ainsi que trois rencontres ont été tenues. Les sujets suivants ont été abordés au cours des rencontres : adoption des Règles de fonctionnement, consultation sur le Projet souterrain Odyssey et le mécanisme de gestion des préoccupations et des plaintes.

Les comptes-rendus des rencontres sont disponibles sur le site Internet : cescm.ca

Coordonnées :

Christelle Masson,
coordonnatrice

☎ 819 757-2118

✉ cmasson@cescm.ca



DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



**Le pont temporaire semble incliné vers le nord.
Est-ce vraiment le cas ?**

Le pont temporaire est effectivement incliné de quelques degrés afin de permettre un écoulement de l'eau pouvant s'y retrouver.

Pourquoi y a-t-il un employé dans une cabine à l'extrémité du pont temporaire ?

Il s'agit d'un contrôleur. Ses responsabilités consistent à assurer la fluidité du trafic sur le pont et à s'assurer que chaque camion ou véhicule circulant sur le pont y soit autorisé. Avec l'aide de caméras de surveillance, il valide que les chargements des camions sont conformes et qu'il n'y a pas une surcharge et/ou des roches instables.

OÙ ET COMMENT VOUS INFORMER OU NOUS FAIRE PART DE VOS COMMENTAIRES ?

Vous avez des questions, des commentaires, des préoccupations ?
Nous sommes intéressés à vous entendre.

Vous pouvez nous appeler à ce numéro :
819 757-2225 poste 3425

Vous pouvez nous écrire à cette adresse :
relationscommunautaires@canadianmalartic.com

Vous pouvez nous visiter à notre local de relations avec la communauté :
650, rue Royale, Malartic



Lundi : 8 h 30 à 16 h 30
Mardi : 8 h 30 à 18 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 18 h 30
Jeudi : 8 h 30 à 18 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

Vous pouvez aussi visiter notre site web :
communaute.canadianmalartic.com

